



ACADÉMIE DE RENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat Général
Direction des Ressources humaines

PROCES-VERBAL DE RESULTATS

Election des représentants du personnel à la Commission Administrative Paritaire
Départementale (CAPD) des instituteurs et professeurs des écoles du Finistère (29) de
l'académie de Rennes

SCRUTIN DU 8 DECEMBRE 2022

Réunion du 8 décembre 2022

PROCLAMATION DES RESULTATS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 25 juillet 2022, le bureau de vote électronique pour l'élection de la CAPD du 29 réuni le jeudi 8 décembre 2022, à ~~17~~¹⁷ heures, au Rectorat de Rennes 92 rue d'Antrain, proclame les résultats électoraux suivants :

A – Composition du bureau de vote

Présidente: Madame Anne Sophie Rault, Secrétaire Générale Adjointe-Directrice des Ressources Humaines

Secrétaire: Madame Muriel Baggio, Secrétaire Générale de la Direction des Services Départementaux du Finistère

Secrétaire suppléant: Monsieur Christophe Cloarec, chef de la division du 1^{er} degré de la DSDEN du Finistère

Délégués des listes :

1. Madame Anne Seven, SE UNSA
2. Monsieur Luc Grimonprez, SGEN CFDT
3. Monsieur Solal Hellio, Sud Education 29
4. Madame Marie Dagnaud, CGT Educ'action
5. Madame Sabrina Manuel, SNUIPP FSU 29
6. Madame Céline Chopin, FNEC FP FO

B – Résultats du dépouillement

Données générales

Nombre des électeurs inscrits :	3028
Nombre des votants :	1338
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	28
Nombre de suffrages valablement exprimés :	1310

Listes en présence

Listes en présence	SE UNSA	SGEN CFDT	Sud Education 29	CGT Educ'action	SNUIPP FSU 29	FNEC FP FO
Nombre de voix	121	284	145	53	543	164
Nombre de sièges	1	2	1	0	5	1

C – Calcul du nombre de sièges attribus à chaque liste en présence

Etape 1 : calcul du quotient électoral (QE) =

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

Etape 2 : répartition des sièges suivant le QE

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
SE UNSA	0
SGEN CFDT	2
Sud Education 29	1
CGT Educ'action	0
SNUIPP FSU 29	4
FNEC FP FO	1

Nombre de sièges pourvus selon la règle du QE (A) sur nombre total de sièges de représentants titulaires à pourvoir (B) répartis selon la règle du QE =

Nombre de sièges restant à pourvoir (B) - (A) =

Etape 3 : répartition selon la plus forte moyennes (PFM) si nécessaire

Attribution du siège n° 1

Listes en présence	Plus forte moyenne
SE UNSA	<u>121</u>
SGEN CFDT	
Sud Education 29	
CGT Educ'action	
SNUIPP FSU 29	
FNEC FP FO	

La liste SE UNSA a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° 1.

Attribution du siège n° 2

Listes en présence	Plus forte moyenne
SE UNSA	
SGEN CFDT	
Sud Education 29	
CGT Educ'action	
SNUIPP FSU 29	<u>108,6</u>
FNEC FP FO	

La liste SNUIPP FSU 29 a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° 2.

Attribution du siège n° _____

Listes en présence	Plus forte moyenne
SE UNSA	
SGEN CFDT	
Sud Education 29	
CGT Educ'action	
SNUIPP FSU 29	
FNEC FP FO	

La liste _____ a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° _____.

Attribution du siège n° _____

Listes en présence	Plus forte moyenne
SE UNSA	
SGEN CFDT	
Sud Education 29	
CGT Educ'action	
SNUIPP FSU 29	
FNEC FP FO	

La liste _____ a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° _____.

Résultats :

Listes en présence	Nombre de sièges obtenus à l'issue de la répartition
SE UNSA	1
SGEN CFDT	2
Sud Education 29	1
CGT Educ'action	0
SNUIPP FSU 29	5
FNEC FP FO	1

D. Représentants des organisations syndicales proclamés élus

Titulaires	
	Mme SEVENT Anne
	Mme SWIEA evelane
	M FLOCH Hervé
	M HELLIO solal
	Mme MANUEL sabrina
	Mme GUIZIOU Aurélie
	Mme NOISEL sklaerenn
	M GAUCHARD antoine
	Mme MAILLARD epathalie
	Mme CHOPIN celine

Suppléants	Mme REBILLARD Catherine
	Mme RAFFLEBEAU Charie Edith
	Mme PANTHIEU Beatrice
	Mme HEGUY Margot
	Mme RETIERE Clolyenn
	Mme MENEZ Valérie
	Mme HUET Katell
	M. LE GOFF Thierry
	Mme DER-EDEC Fabienne
	Mme MIGNOT Katia

E. Observations

F. Emargements

Présidente: Madame Anne Sophie Rault, Secrétaire Générale Adjointe-Directrice des Ressources Humaines

Secrétaire: Madame Muriel Baggio, Secrétaire Générale de la Direction des Services Départementaux du Finistère

Secrétaire suppléant: Monsieur Christophe Cloarec, chef de la division du 1^{er} degré de la DSDEN du Finistère

Délégués des listes :

1. Madame Anne Seven, SE UNSA

2. Monsieur Luc Grimonprez, SGEN CFDT

3. Monsieur Solal Hellio, Sud Education 29

4. Madame Marie Dagnaud, CGT Educ'action

5. Madame Sabrina Manuel, SNUIPP FSU 29

6. Madame Céline Chopin, FNEC FP FO

Handwritten signatures in blue ink, including the word 'absent' written in cursive.

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

CAPD des instit. et PE du Finistère

CAPD

466

RÉSULTATS				du 01/12/2022 à 08h00		au 08/12/2022 à 17h00	
A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	3 028	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées		6	
B. Nombre de votants	B =	1 338		Nombre de sièges à pourvoir		P = 10	
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	28		Quotient électoral (2 décimales)			
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	1 310		G = $\frac{D}{P} = \frac{1\ 310}{10} =$		131,00	

Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste S (Total = D)	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{S}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{S}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			Nombre d'élus titulaires par liste
				1er siège	2ème siège	3ème siège	
SE-Unsa Votre alliée du quotidien	SE-UNSA	121	0	1° - 121,00			1
Sgen-CFDT La CFDT dans l'Education	Sgen-CFDT	284	2				2
Sud éducation 29-Solidaires	SUD	145	1				1
CGT Educ'action Un autre choix de société	CGT Educ'action	53	0				0
SNUipp-FSU de FINISTÈRE	FSU	543	4		2° - 108,60		5
FNEC FP FORCE OUVRIERE	FO-FNECFP	164	1				1

Dans le cas où des listes communes se sont présentées, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

Les membres du bureau de vote électronique attestent qu'il a bien été constaté que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique correspond au nombre de votants de la liste d'émargement qui est annexée au présent procès-verbal sous sa forme dématérialisée. Les membres du bureau de vote électronique attestent que cette liste d'émargement annexée est strictement identique à la liste d'émargement scellée par la solution de vote électronique à la clôture du scrutin.

Signature des membres du bureau de vote		
NOM et PRENOM	Qualité (si délégué de liste, indiquer l'organisation syndicale)	Signature
RAULT Anne-Sophie	Présidente	
BAGGIO Cyrille	Secrétaire	
COAREC Christophe	Secrétaire suppléant	
SEVEN Anne	SE UNSA	
GRIMONPREZ Luc	Sgen-CFDT	
HELLIO Solal	Sud éducation 29	absent
DAGNAUD Marie	CGT Educ'action	
MANUEL Sabrina	SNUIPP FSU 29	
CHOPIN Céline	FNEC FP FO	

Paraphe des membres du bureau de vote (excepté pour la dernière page)

